



Contacts :

+ Rapide : par courriel depuis votre espace « ameli pro »

Par tél : 3608 - du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Par courrier : Assurance maladie de la Côte d'Or - CS 34548-21045 DIJON cedex

DATE : 13 FEVRIER 2020

Accueil téléphonique « Professionnels de santé »

Nouveau numéro de téléphone pour le Service Médical à partir du 17 février

Dès le 17 février, les professionnels de santé Côte-d'Or pourront joindre l'échelon local du service médical de l'Assurance Maladie sur un **nouveau numéro unique** :



3608

Service gratuit
+ prix appel



Accessible du lundi au vendredi, **de 8h30 à 17h30**



Service dédié aux **professionnels de santé**

Demandes médicales



Complémentaire d'ameli Pro, votre espace personnel en ligne qui vous permet de contacter l'Assurance Maladie 24 h /24 par e-mail



Pour vérifier votre identité, les téléconseillers de l'Assurance Maladie pourront vous demander de **communiquer votre numéro de carte CPS** (ou un extrait de vos coordonnées bancaires si vous n'avez pas de carte CPS).

NB : l'ancien numéro de téléphone 03 80 28 31 05 sera supprimé à cette même date.



Retrouvez toutes les informations utiles à votre profession sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)